Image not found or type unknown

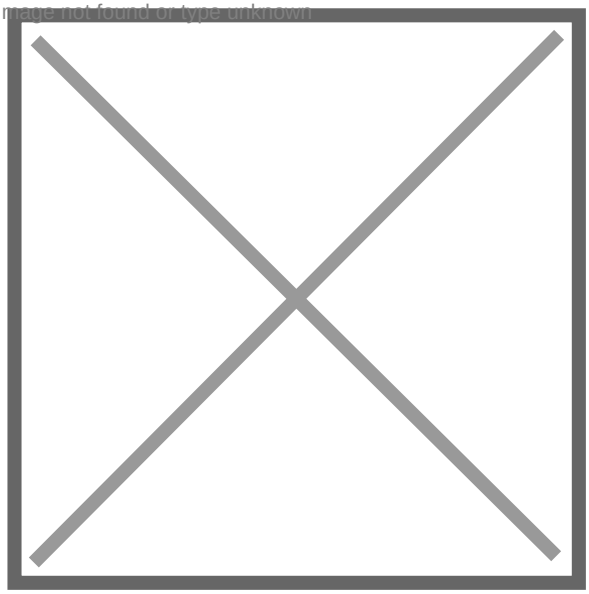

Dépot de bilan et compte perso...

Par **laurie027**, le **13/12/2012** à **00:26**

Bonjour,
Avec mon mari nous avons repris une boulangerie en 2010 et nous avons créé une SARL pour celle-ci.
Co-gérant 50/50, en septembre j'ai du partir pour trouver du travail car cela fasait plusieurs mois que nous n'arrivions plus a sortir de salaire.
Bref en décembre, les choses ne s'améliore pas, on commence à etre à découvert, on accumule les retards de paiement et on commence a se faire traiter comme des pariats, avant que les choses s'empire de trop on souhaiterais déposer le bilan et mettre notre compte joint (perso) dans ce dépot, car à la reprise du fond nous avions obtenu un pret a taux 0 par la région, soit 330 euros prélevé tout les mois, plus mon pret auto....
Que va t-il nous arriver si on dépose le bilan?? que risque t-on??
pouvons-nous inclure ce compte joint dans le dépôt de bilan?? si oui, que va t-il se passer pour mon compte perso a mon nom de jeune fille, va-il être saisi??
Pouvons nous par la suite ré-ouvrir un compte....

Bref, je suis désemparé, je ne sais pas quoi faire, quand on se lance pour créer il y a plein de monde, mais dans ce cas, je me sens très seul....

Ma comptable ne m'apporte pas de solution, et le Mr qui nous représente a la chambre du commerce, nous harcèle en nous disant qu'allait le payer toute nos vies...

Quelqu'un pourrait m'aider a savoir vraiment ce qui va nous arriver??

Merci d'avance,

Laurie

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés